



Diplôme CESU\* de l'Université Aix-Marseille, en partenariat avec l'Institut VEDECOM

## Aspects juridiques des véhicules autonomes

(\*) CESU = certificat d'enseignement supérieur universitaire

Informations et inscription : EVE.BEAUWT@UNIV-AMU.FR | 04.42.17.28.82



Depuis 2013, la France s'est dotée d'un plan "nouvelle France Industrielle" (NFI) **inscrivant la délégation de conduite comme l'une des priorités de politique industrielle française**. Les gouvernements sont sensibles à la question du développement du "véhicule autonome" entendu comme le véhicule à conduite déléguée au sein duquel le conducteur transfère tout ou partie de la charge de conduite à un système. Le plan de "Développement des véhicules autonomes - orientations stratégiques pour l'action publique" annoncé en mai 2018 par Anne-Marie Idrac - Haute responsable pour la stratégie du véhicule autonome - précise l'ensemble des enjeux techniques, juridiques et sociétaux et s'inscrit dans la démarche d'évolution des règles en faveur du développement de tels véhicules.

Le cadre de régulation des "véhicules autonomes" permet aujourd'hui d'**envisager l'expérimentation sur la voie publique** de véhicules sans conducteur à bord. Mais les accidents survenus à l'étranger démontrent que les règles de droit devront permettre non seulement l'indemnisation des victimes, mais également la sanction du responsable de l'infraction.

Ce diplôme universitaire a pour ambition de dresser un état de l'art du droit existant applicable à la délégation de conduite depuis les conditions d'expérimentation requises jusqu'à l'établissement des responsabilités en cas d'accident.

### CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Les enseignements dispensés dans le cadre du CESU permettront d'acquérir un socle de connaissances techniques et juridiques pour le traitement des dossiers mettant en cause un véhicule à conduite déléguée.

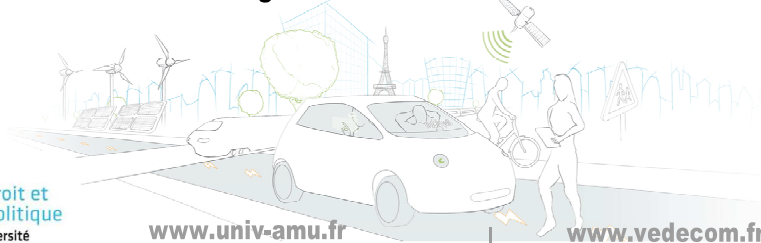
À l'issue du diplôme, les participants seront capables :

- De définir le "véhicule autonome"
- D'exposer les politiques publiques européennes et internationales
- De connaître les conditions pour déposer une demande d'autorisation d'expérimentation
- De définir les responsabilités civiles et pénales en cas d'accident
- De comprendre et négocier le contrat d'assurance automobile du véhicule équipé de fonction de délégation de conduite

### CONDITIONS D'ADMISSION

Master 1 ou validation des acquis des études et/ou de l'expérience.

Ouvert aux étudiants en formation initiale ou formation continue.



[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

[www.vedecom.fr](http://www.vedecom.fr)





Diplôme CESU\* de l'Université Aix-Marseille, en partenariat avec l'Institut VEDECOM

## Aspects juridiques des véhicules autonomes

(\*) CESU = certificat d'enseignement supérieur universitaire

Informations et inscription : EVE.BEAUWT@UNIV-AMU.FR | 04.42.17.28.82

### ENSEIGNEMENTS

Les unités ci-dessous sont réparties en 6 séminaires répartis sur l'année universitaire et animés par des universitaires et des experts VEDECOM.

- **Unité d'enseignement 1**  
L'environnement politique lié à l'introduction des véhicules à conduite déléguée
- **Unité d'enseignement 2**  
La responsabilité civile
- **Unité d'enseignement 3**  
Responsabilité pénale et infractions au code de la route
- **Unité d'enseignement 4**  
Assurances du véhicule à conduite déléguée
- **Unité d'enseignement 5**  
Protection des données personnelles
- **Unité d'enseignement 6**  
Appréhension technique du véhicule à conduite déléguée

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Volume d'enseignements**

79 heures

**Lieux des enseignements**

\* Faculté de droit et de science politique, site Schuman, Aix-en-Provence (72 heures)

\* UTAC, Montlhéry (7 heures)

**Référent AMU : Marc BRUSCHI**

**Référent VEDECOM : Iolande VINGIANO-VIRICEL**

### COMPETENCES VISEES

- 1. Culture juridique de l'environnement lié à l'introduction des véhicules à conduite déléguée
- 2. Compréhension de l'environnement politique et des enjeux juridiques
- 3. Travail en groupe et conduite d'un projet collectif impliquant plusieurs acteurs

### PUBLIC VISE

L'introduction des véhicules à conduite déléguée va révolutionner plusieurs corps de métier, dont les juristes. Le Du vise ainsi les métiers juridiques au sens large et pourrait intéresser :

- Les étudiants master
- Les élèves-avocat
- Les avocats
- Les experts en automobiles
- Les responsables juridiques
- Les chefs de projet
- Les assureurs
- Les courtiers en assurance
- etc.

### NOUS SUIVRE

 @fdspamu

 school/aix-marseille-university/

 @vedecom

 company/vedecom/

